COMMUNE DE SAINT-LAURENT

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 SEPTEMBRE 2022

Le vingt-six septembre deux mille vingt-deux, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 08 août 2022, s'est réuni à la salle de réunion de Saint-Laurent, sous la présidence de Madame Jocelyne TREVISAN, maire.

PRÉSENTS: TREVISAN Jocelyne, GHILARDI Stéphanie, MINER Bernadette, DELOGE Stéphanie, TROUGNAC Marie-Claire, LONDERO Bernard, FRAU Emilie, DELMAS Manon, LAFERRIERE Maxime.

ABSENTS, EXCUSES: HENAFF Ludovic, GODEFROY Fabien, CUEVAS Patricia, CLUA Guy, BOUSQUET Thomas.

POUVOIRS : HENAFF Ludovic à MINER Bernadette, GODEFROY Fabien à TREVISAN Jocelyne, CUEVAS Patricia à DELOGE Stéphanie, CLUA Guy à LAFERRIERE Maxime.

Mme Bernadette MINER est nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Lecture et approbation procès-verbal de la séance du 11/08/2022.
- Syndicat Intercommunal des Transports Scolaires : rapport annuel année 2021.
- Communauté des Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Taxe d'aménagement
 - Actualisation des taux de la taxe d'aménagement intercommunal.
 - Répartition de la taxe d'aménagement intercommunal.
- SIVU Chenil Fourrière : désignation des référents.
- Décision modificative de crédit.
- Bibliothèque : acquisition d'ordinateur.
- Modification de la délibération autorisant le Maire à octroyer des heures complémentaires aux agents du grade Adjoint Administrative.
- Renouvellement contrat Adjoint Administratif à temps non complet.
- Préparation Octobre Rose.
- Questions Diverses.

LECTURE ET APPROBATION PROCÈS-VERBALE DU 11/08/2022

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal du 11/08/2022.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES TRANSPORTS SCOLAIRES : RAPPORT ANNUEL ANNÉE 2021.

Le Conseil Municipal après lecture du rapport, approuve à l'unanimité le rapport d'activité 2021.

<u>COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU CONFLUENT ET DES COTEAUX DE PRAYSSAS : TAXE D'AMENAGEMENT.</u>

Madame le Maire propose le renouvellement du taux voté le 25 octobre 2021 ; soit 1% pour la CCCCP et 0% pour la commune.

Le Conseil Municipal vote cette proposition à l'unanimité.

SIVU CHENIL FOURRIÈRE: DESIGNATION DES RÉFÈRENTS.

Le Conseil Municipal désigne :

Marie-Claire TROUGNAC réfèrent titulaire ; et Stéphanie GHILARDI référent suppléant.

DÉCISION MODIFICATIVE DE CREDIT

Suite à la vente de la maison provenant de la succession de la maison de Léon RAFFIN, le Conseil Municipal vote les crédits nécessaires.

BIBLIOTHÈQUE: ACQUISITION D'ORDINATEUR

Présentation du dossier de subvention pour l'achat d'ordinateur pour la bibliothèque. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'achat.

MODIFICATION DE LA DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A OCTROYER DES HEURES COMPLEMENTAIRES AUX AGENTS DU GRADE D'ADOJINT ADMINISTRATIVE

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal les modalités en matière d'heures complémentaires voté le 25 Octobre 2021 et propose au Conseil Municipal d'y rajouter le grade des Adjoints Administratifs.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ADJOINT ADMINISTRATIF À TEMPS NON COMPLET.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité pour le renouvellement du contrat d'Adjoint Administratif.

PRÉPARATION OCTOBRE ROSE

Animations à Port Sainte Marie, concours de belotte organisé par le comité des fêtes de Saint-Laurent à la salle de St Clair.

Les décorations de la commune seront faites le vendredi 30 septembre.

QUESTIONS DIVERSES

- Désignation du correspondant incendie secours : Bernadette MINER
- Un projecteur solaire sera installé sur le parking devant l'atelier communal.
- Le trottoir côté abribus de l'école est ajouté au devis de la réfection des trottoirs.
- Souhait de rajouter un petit journal de l'école à intégrer au Cordier : le Conseil Municipal est favorable.
- Madame le Maire informe le Conseil Municipal sur l'avancée des travaux de la D213.

Séance levée à 19 h 30.

Madame le Maire, TREVISAN Jocelyne.